

LES VALEURS SÉCULAIRES DU MALI À TRAVERS LES EMPIRES ET ROYAUMES : QUELLES LEÇONS POUR UNE SORTIE DE CRISES ?

Amadou TRAORE

Université de Ségou, Mali

tamadou8@yahoo.fr

Résumé : Ce travail est une réflexion fondée sur des démarches empiriques concernant les leçons qui peuvent être tirées des valeurs séculaires du Mali pour sa stabilité. Pour ce faire, la démarche inductive a été adoptée, avec comme véhicule, la méthode qualitative. La recherche documentaire, les entretiens interindividuels semi-directifs et le focus group, sont des techniques utilisées pour la collecte des données. Il résulte de ces travaux que l'histoire du Mali est faite de hauts et de bas. Elle a toujours été marquée par des soubresauts qui justifient les multiples changements sociaux marqués par la succession des empires et royaumes. Il découle des analyses qu'un audit de ce passé dynamique est un moyen pouvant constituer à long termes les bases d'un Mali nouveau.

Mots-clés : valeurs séculaires, empires et royaumes, leçons, sortie de crise, Mali

MALI'S SECULAR VALUES ACROSS EMPIRES AND KINGDOMS: WHAT LESSONS FOR A WAY OUT OF CRISES?

Abstract: This work is a reflection based on empirical approaches to the lessons that can be drawn from Mali's age-old values for its stability. To do this, the inductive approach was adopted, with the qualitative method as a vehicle. Literature search, semi-structured inter-individual interviews and focus grouping are techniques used for data collection. It follows from this work that the history of Mali is made up of tops and bottoms. It has always been marked by upheavals that justify the multiple social changes marked by the succession of empires and kingdoms. It follows from the analyses that an audit of this dynamic past is a means that can constitute in the long term the foundations of a new Mali.

Keywords: secular values, empires and kingdoms, lessons, exit from crisis, Mali

Introduction

Le Mali, un pays culturellement riche, aux valeurs historiques remarquables, est considéré comme un berceau des merveilles, avec notamment Djenné Djéno, la première ville du Sud du Sahara (250 ans avant Jésus Christ) ; la Charte de Kouroukanfouga en 1235 (Baliq, 2015). Il a enregistré de grands hommes et de grands événements. Aujourd'hui, il est confronté à la pire histoire de son existence.



Le Mali dans une impasse ! Les maliens dans la tribulation ! Les responsabilités banalisées [...] Telle peut être la caricature de la situation catastrophique et humiliante dans laquelle se trouve le Mali depuis des décennies. Les horizons s'assombrissent de plus en plus inexorablement. Du trot, la notion de crise fait son ascension au Mali par un galop inédit, et se généralise. Il est difficile aujourd'hui de trouver un domaine dans ce pays qui n'est pas atteint par les crises.

Amadou Traoré (2021 : 181)

Les tueries génocidaires, sabotage des installations et brulure des récoltes, la délinquance financière à outrance, le laxisme et l'impunité, etc., y sont devenues banales. Aujourd'hui, le Mali est gravement malade. Et le mal du Mali réside à plusieurs niveaux. Le Mali a mal des dirigeants civils et militaires, mal des entreprises, mal des institutions, mal des populations, et mal des individus qui en sont, peu soit-il, sciemment ou inconsciemment responsables. La mauvaise gouvernance, la corruption, les conflits de compétences et d'intérêt, le népotisme, l'impérialisme, etc., sont fréquemment cités à la base de ces maux que sont la crise générale et multidimensionnelle (Amadou Traoré, 2021 : 185). Il ne s'agit pas ici de retracer l'histoire du Mali, voire de relater une histoire positive, mais, à partir d'éléments historiques existants, il s'agit de parler du social à travers la théorie de la structuration afin de ressortir des éléments d'éthique et de morale. En effet, nous comprenons à travers la célèbre démonstration sociologique de Marx Weber (1905) que des comportements individuels, notamment la morale et l'éthique, peuvent conditionner les orientations macrosociologiques d'un système social donné. Cela nous amène à nous intéresser aux valeurs historiques afin de comprendre l'évolution de la société malienne. Nous tenons à signaler que l'éthique et la morale sont deux notions très proches, mais pas identiques. Jacques Igalens et Michel Joras (2010), nous édifient par rapport à cette ambiguïté. Pour eux,

La morale est du domaine de la foi/fides et répond à la question : que dois-je faire ? Elle est impérative et absolue. Adossée sur un code moral (religieux ou laïc), elle nous dit « ce qui doit être » en distinguant le bien du mal. L'éthique est du domaine de la raison/ratio et répond à la question : comment vivre une situation et quelle décision prendre face à un dilemme, une alternative. Fondée sur la liberté de jugement et d'action, elle est le résultat de l'expérience. Hypothétique et relative, elle distingue le bon du mauvais.

Jacques Igalens et Michel Joras (2010 : 6)

Nous nous intéressons ici aux deux notions à travers notre revue. Il s'agit de la morale et de l'éthique. Ces notions structurent les valeurs de la société. Joseph Ki Zerbo (1976 : 29) dira : « un peuple ne peut vraiment affronter son avenir sans une vision de son passé. On ne peut vivre avec la mémoire d'autrui or l'histoire est la mémoire collective des peuples. Pour qu'ils se sentent concernés par l'avenir, il faut qu'ils se sentent héritiers d'un passé ». Nous assistons à un Mali où les fondements de la nation se trouvent incertains dans l'imaginaire collectif. Cela se traduit par le psittacisme dans les processus sociaux.

Cette situation nous amène ainsi à jeter un regard critique qui se voudra objectif sur le passé du pays à l'aune de la situation actuelle. Se pose la question suivante: en quoi la revue des valeurs séculaires du Mali peut-elle aboutir à une solution pour la sortie de crise au Mali?

Comme hypothèse de recherche, nous dirons que l'audit de ce passé est un moyen pouvant aboutir à des recommandations qui constitueront à long termes les bases d'un Mali nouveau.

I. Méthodologie

Il s'agit ici d'une étude descriptive et analytique. La posture épistémologique est de type positiviste. Pour y parvenir, nous avons réalisé une fouille documentaire qui a concerné des ouvrages généraux et spécifiques, des articles scientifiques, des documents électroniques à travers l'Internet. Pour la collecte des données empiriques, nous avons utilisé la méthode qualitative à travers l'utilisation des techniques d'entretien et d'analyse de contenu documentaire. Les entretiens semi directifs ont concerné 17 personnes dont trois (03) professeurs émérites, un (01) écrivain/ éditeur, quatre (04) enseignants-chercheurs, cinq (05) historiens, quatre (04) notables et dépositaires de valeurs. Ces entretiens se sont déroulés dans les villes de Ségou, Bamako, Sikasso et Mopti, de 2018 à 2022. Ils ont été facilités par l'utilisation de guides d'entretien spécifiques. La technique de focus group a aussi été utilisée à travers l'utilisations des outils de Recherche Action Participative (RAP) développés par la firme canadienne d'étude et de consultation SAS² Dialogue. Il s'agit par exemple de la ligne de temps qui permet aux participants de situer les dates et évènements. Cette activité s'est réalisée à travers un atelier qui a regroupé 45 participants à Ségou en mars 2021, composé des autorités locales, des agents du département de la culture, des enseignants chercheurs, des communicateurs traditionnels. Le traitement des données a été fait manuellement à travers l'outil analyse de contenu. La réalisation des outils pour la collecte des données a été précédée par des enquêtes exploratoires qui nous ont données des directives. Avant leur usage définitif, les outils ont été testés et validés.

2. Résultats et discussion

À travers les investigations méthodologiques ci-dessus mentionnées, nous avons pu obtenir un certain nombre de données qui sont mobilisées autour des axes stratégiques de la problématique. Ainsi, l'accent est mis sur la particularité de la zone d'étude, l'Empire du Ghana, l'Empire du Mali, l'Empire Songhaï, le Royaume Bamanan de Ségou, l'Empire Peul du Macina, la manifestation de l'éthique et la morale chez les groupes ethniques du Mali : exemple de la société Bamanan.

2.1 Une société aux accents particuliers

Les nouveaux États africains, aux limites tracées par la diplomatie européenne, ne correspondent que rarement et imparfaitement aux entités politiques ou ethniques précoloniales (Alexandre, 1963). Le Mali est un pays qui vient de très loin, pour avoir servi



d'intersection des entités sociales des plus célèbres en Afrique noire. Il est le berceau des grands empires (Francis Simonis, 2015), et a enregistré des organisations sociales qui ont, à leur époque, bravé sur les péripéties du temps et de l'espace. Nous voulons parler de l'empire du Ghana (VIIIe-XIe siècle), du Mali (XIIIe-XVIe siècle), Songhaï (XVe-XIIe siècle), du Royaume Bamanan de Ségou (1712-1861), du Royaume Peul de Macina (1818-1853) etc. Son dynamisme se trouve manifesté par la pluralité ethnique et dialectale. Les activités sociales étant régies par les rapports à l'espace, composé de zone soudanienne, sahélienne et saharienne; les spécificités ethniques s'y sont dessinées autour des valeurs multiples et variées. Ces valeurs morales et éthiques ont été à tout temps, gage de l'équité et de paix sociale. Il s'agit des sociétés à tradition socialement hiérarchique, où les femmes, les enfants, les hommes, les étrangers etc. se trouvent placés dans un contexte d'équilibre social. Cela, du premier grand empire connu, aux derniers royaumes. Il s'agissait d'un peuple dynamique malgré les diversités. C'est cette diversité qui symbolisait d'ailleurs la force de ces entités sociales. Dans sa lettre à la jeunesse du monde, Amadou Hampaté Ba disait à cet effet :

De même que la beauté d'un tapis tient à la variété de ses couleurs, la diversité des hommes fait la beauté et la richesse du monde. Combien ennuyeux et monotone serait un monde uniforme où tous les hommes, calqués sur un même modèle, penseraient et vivraient de la même façon! N'ayant plus rien à découvrir chez les autres, comment s'enrichirait-on soi-même?

Amadou Hampaté Ba (1985 :1)

Les liaisons séculaires ont caractérisé les rapports entre nomades et sédentaires. L'organisation de l'espace a toujours constitué une stratégie d'endiguement de conflits sociaux et communautaires. La Dina de Macina en est une parfaite illustration. Société largement agraire, avec comme activité alternative le commerce transsaharien, les données archéologiques y ont démontré la richesse sociale et culturelle ancestrale à travers la découverte des plus vieilles citées antiques de l'Afrique noire, dont, Djenné-Djeno qui a existé à 250 ans avant Jésus Christ. Penser à une société harmonieuse, sans conflit sociale, est idyllique et relève de l'utopie. Il y a eu des périodes de razzia, de conflits inter ethnique etc., à la base de déplacements massifs, de ruines, bref, de désorganisations et de réorganisation sociale. Ces facteurs pour le contrôle de l'historicité, sont synonymes de mouvements sociaux (Touraine A. 1969), moteurs de la dynamique sociale à la base de l'évolution sociale provoquant la succession des empires et royaumes. Ce qu'il faut retenir est que cette société a su développer de moyens efficaces pour sa survie face aux conflits internes et externes. Il s'agit, entre autres, de (du) : la gérontocratie ; le respect du droit de l'homme ; l'équité, l'éthique, la déontologie et la morale; la structuration sociale hiérarchique ; la question de genre ; la propriété ; la socialisation ; la sécurité et protection sociale. Ces moyens sont à la base d'une dynamique évolutive, où les différents groupes ethniques ont toujours coexisté. Les conflits et razzias sporadiques qui y ont existé étaient moins d'ordres ethniques que d'intérêt politique et économique. Ainsi, malgré des

exactions de part et d'autre, les Songhaï, Arabes et Touareg ont coexisté et ont tissé de liens séculaires (Cissoko S. M., 1975). Les Peuls, Dogon, Bozo et Bwa, malgré des rapports expansionnistes entre les deux premiers, ont battu une société multiculturelle dynamique. Les Bamanan, Sénoufo, Mamara, Bwa etc. ont développé de cultures aux racines communes, permettant une coexistence pacifique. Les Maures, Soninké, Malinké etc. agencent selon un schéma social de paix et de courtoisie. Toute cette dynamique est accompagnée de conjugaison du sédentarisme et du nomadisme. Nous apprenons avec Sékéné Mody Cissoko (1975 : 37) que ce brassage excédait même les limites de l'empire, en parlant des relations commerciales avec l'Égypte et l'Orient. La promotion de certaines valeurs séculaires telles que le « Sinankoupa » a constitué le ciment de la superstructure de cette société. En effet, le « Sinankoupa », une alliance sacrée, va au-delà du cousinage à plaisanterie. Cela nous amène à mettre l'accent sur des exemples d'« erreurs » monumentales issues de la colonisation qui consistent à tout traduire en français. En effet, le « Sinankoupa » est un mot qui n'aurait pas d'équivalent en français. C'est un schéma social inédit, propre à cette société malienne et ses vassaux (Cissé Y-T., 2008) et différent du cousinage à plaisanterie que l'on peut trouver partout à travers le monde¹. Youssouf Tata Cissé le présente comme un instrument de régulation sociale en ce sens qu'il constitue un système de solidarité inter-clanique et inter-ethnique. Pour lui, au-delà de son aspect ludique, cette alliance requiert une assistance mutuelle entre alliés en toutes circonstances, un devoir, voire une obligation de médiation lorsque l'un des partenaires est en conflit avec un tiers. Selon lui, au Mali le « Sinankoupa » agit comme une thérapie qui participe quotidiennement à la régulation sociale (Sidibé A., 2008).

Un autre exemple réside dans la stratification sociale. On dit volontiers que c'est « en forgeant qu'on devient forgeron ». Cette réalité ne correspond pas au cas de la société malienne. Les forgerons « Numu » sont un groupe social héroïque constituant une société non confessionnelle et qui va au-delà de la pratique du métier de fer ou de la poterie. Il en est de même pour les « Jeli », que l'on ne doit pas confondre avec les « griots ». Les derniers constituent des « troubadours » dans la société française de l'Ancien régime. Quant aux « Jeli », selon l'artiste Abdoulaye Diabaté, ils constituent un groupe social aux spécialités culturelles et stabilisatrices de la cohésion sociale. Ces entités sociales, extérieures à toute compétition sociales, font partie des « jamakala », qui constituent des forces sociales dédiées à la paix et à la stabilité. Elles ont existé depuis les premiers empires et ont toujours joué un rôle de médiation et constituent les dépositaires de paix sociale. Les représentations totémiques qui couronnent la structure sociale privilégient aussi la prévention sur la gestion des conflits (Diabaté M. B. C., 2011). En plus des « jamakala », cette société a toujours été marquée par les grands érudits dotés de connaissances locales et/ou scientifiques, dont les premiers animistes, les savants de l'Université de Tombouctou, les célèbres géomanciens de Beledugu et de Jitumu, etc. Des éléments clairs et précis nous montrent que la personne humaine a toujours été sacrée dans cette société,

¹ À titre d'exemple, l'on retrouve à titre de plaisanterie, les expressions suivantes chez les français et les anglais : i) fuir à l'anglaise ; ii) to take a french leave.



et cela, malgré les exactions expansionnistes observables dans toutes les grandes sociétés historiques. La Charte de Kouroukanfouga (1236) nous sert ici d'élément matériel qui, s'inspirant des valeurs morales et éthiques de l'époque, peut être citée comme le couronnement de la maturité sociale à cette ère. Dans une confrontation minutieuse des réalités sociales, surtout culturelles, Hubert Balique, dans son Roman Historique *Tyè Kèlè* (2015), dresse une évolution parallèle des sociétés occidentales dites « civilisées » et la société malienne historique. On comprend à travers ce travail que ce peuple n'a rien à envier aux sociétés dites « historiques ». Fweley Diangitukwa² (2011), dira que lorsque l'on parle de démocratie et de gouvernance, on a tendance à citer deux sources, dont la démocratie antique à Rome et la démocratie occidentale importée dans les pays du Tiers-monde. Pour lui, on oublie régulièrement de citer la plus vieille démocratie et/ou gouvernance africaine qui se manifeste dans la palabre. En effet, la démocratie et la gouvernance existaient bel et bien dans cette partie de l'Afrique avant la colonisation. L'histoire fascinante de cette contrée amène des chercheurs, dont le français, Maurice Delafosse, dans *Haut-Sénégal-Niger* (1912), à s'y intéresser. Cette société au passé glorieuse, si elle se montre plus ou moins « irresponsable » de nos jours face à son destin, serait victime des effets, à la fois endogènes et exogènes. Il s'agit, en plus des conflits ordinaires plus ou moins nécessaires au développement d'une nation, des rapports de force ayant provoqué le déclin des grands empires et royaumes et qui ont instauré une dynamique exotique étrange aux principes sociaux ancestraux. Nous allons mettre l'accent sur une liste non exhaustive d'organisations sociales et politiques plus ou moins étendus dans le temps et dans l'espace, qui ont marqué l'histoire du Mali.

2.2 L'Empire du Ghana (VIIIe-XIe Siècle)

L'empire du Ghana ou du Wagadou (Diallo B-S., 2015) est surtout connu à travers les données de la tradition orale, les sources écrites étant assez rares, généralement « laconiques » et contradictoires. Toutefois, l'archéologie confirme certaines thèses concernant l'organisation sociale et économique de cette époque. L'étendue géographique de cette entité confirme toutefois le brassage d'entités sociales disparates. Ce qui est sûr, cette société a été marquée par la prédominance de la croyance en des divinités et des forces occultes, comme garant de l'ordre social. La signification « supposée » des vocables Wagadu et Gana est significative dans la compréhension de l'éthique et de la morale en vigueur dans cette société. En effet, selon Boubacar Séga Diallo (2015), spécialiste de l'Empire du Wagadu, le mot Wagadu vient de *wagé* (pluriel *wago*) qui veut dire généreux. Les Kayamaga étaient très riches mais très généreux, dira-t-il. Pour lui, Ghana peut être la déformation de Ganar (le pays des Nar, les Maures), ou de N'Gana (l'intrépide), dans la mesure où, selon lui, le N'Gana est le nom que portaient également les souverains de Wagadu, les Kayamaga ou Tunka. La bravoure et la générosité marquaient alors les principes sociaux de cette contrée historique. La cohabitation entre sédentaires cultivateurs Soninko et nomades Peuls et Berbères était harmonieuse, les premiers se

² Docteur en sciences économiques et sociales de l'Université de Genève

servant par exemple, du fumier organique d'animaux des derniers qui, à leur tour, bénéficiaient du pâturage (Diallo B-S, 2015). Son déclin aurait été principalement causé par la sécheresse et a provoqué de fortes migrations vers le Sud, notamment (Dieterlen G. et Sylla D., 1992).

2.3 L'Empire du Mali (XIII^e-XVI^e siècle)

Né à la suite de la conquête de l'Empire Sosso et la destruction de Ghana vers 1240 (Cissoko S. M., 1975), l'Empire du Mali est surtout connu de par son pouvoir (Soundiata Kéïta) et sa richesse (Kankou Moussa). Ses événements les plus célèbres sont la proclamation de la Charte du Manden (1235) et le pèlerinage de Kankou Moussa (1324). Cette société, à travers les idéaux et principes, notamment mentionnés dans la Charte de KourouKan Fouga, se trône sur l'ordre et le respect des droits de l'homme (Cissé Y-T., 2003). Ses principes d'équité et de justice l'ont permis de gérer pendant 400 ans environ, un vaste territoire qui s'étend de l'Océan Atlantique au Lac Tchad, et une population variée ; cela, à une période où les moyens de communications étaient obsolètes, voire naturels. À l'Est, l'Empire vit grandir des villes telles que Djenné et Tombouctou. Pour Sékéné Mody Cissoko, cette dernière a été fondée par les Touareg (Magcharen) qui vivaient en dehors des villes et nomadisaient entre le Hodh et l'Azaouad. Ceux-ci, dira-t-il, étaient organisés en confédération dirigée par un «*aménokal*»³ et vivaient dans l'orbite de l'Empire du Mali tant que celui-ci garda sa toute-puissance. « Il est vraisemblable que l'aménokal recevait l'investiture de l'autorité mandingue comme le chef Messoufa de Tombouctou en 1353. Avec le déclin de l'Empire à la fin du XIV^e siècle, nombre de tributaires et, en premier lieu, les berbères nomades du désert, secouèrent le joug et se rendirent indépendants » (Cissoko S. M., 1975 : 46). L'éthique, la morale et la déontologie en vigueur dans cette société étaient formalisées dans sa Charte fondatrice, qui se résume en 44 articles, subdivisés en 4 sections, dont : l'organisation sociale, les biens, la préservation de la nature, les dispositions finales. Nous pouvons retenir de ce schéma politique et administratif : la mutualité ; l'équité ; la sacralité et le respect de l'ordre et de la hiérarchie ; le droit positif ; le respect de l'écosystème eu égard au social ; la considération de l'Homme et du social.

L'objectif des artisans de cette constitution et de l'empire était d'asseoir une gestion équitable et transparente du social et de l'économique afin de minimiser les frustrations. L'injustice étant le germe de destruction de tout système social (Marx K., 1848). Le succès politique de cet empire peut être interprété selon Montesquieu (1689-1755). En effet, avec *L'Esprit des Lois* (1748), nous comprenons qu'en partie, la vertu, l'honneur et la peur, sont à la fois à la base du succès de cet empire, dans la mesure où le régime en place était à la fois républicain, monarchique et despotique : *république* : dans la mesure où le peuple avait son mot dans la gestion de la cité ; *monarchique* : parce qu'on assistait à une société d'ordre où chacun devrait honorer son rang ; *despotique* : parce que l'étendu territorial rendant

³ Pour Cissoko S. M. (1975), le régime de l'aménokal berbère est une institution où le pouvoir est très décentralisé entre les mains des chefs de tribu [...].



inefficace les principes républicains et monarchiques, dans un contexte où les moyens médiatiques et de contrôle sont obsolètes, instaure un rapport de force centripète vis-à-vis des périphéries. Il faut toutefois retenir que les trois formes d'idéal social (vertu, honneur, peur) ont été à la hauteur, sans quoi, cette union n'aurait pas perdurer environ quatre siècles. Les empereurs de cet empire, notamment Kankou Moussa, tenaient beaucoup plus à l'éducation. Nous pouvons tirer comme leçon que la conjugaison des efforts, d'une part, la détermination, l'équité et le patriotisme des dirigeants, et d'autre part la citoyenneté de la population, sont indispensables à la survie et au développement d'une entité sociale.

2.4 L'empire Songhaï (XVe-XVII^e siècle)

Continuum de l'Empire du Mali, des Sonni réfractaires (venus du Sud selon Sékéné Mody Cissoko, 1975 : 45) profitèrent du déclin de ce dernier pour constituer le leur (Hama B., 1968), notamment avec leur politique expansionniste au début du XVe siècle (Cissoko S. M., 1975). Il marqua la concentration du pouvoir autour de Gao. Le paganisme des Sonni, en déphasage avec les habitants de la ville théologique de Tombouctou musulman, créa des frustrations sur le plan culturel. Ces derniers, face à la puissance guerrière des souverains, reconnaissaient toutefois leur suzeraineté jusqu'en 1492, date de la mort de Sonni Ali Ber⁴, dont le successeur Sonni Bâron fut contesté, notamment par les musulman *Hombori-koï* Mohamed et son frère Amar Kondiâgo (*Ibid.*). Cette mort ouvrit une grande crise politique, qui fut l'étape d'une évolution inéluctable vers le triomphe de l'islam le 2 avril 1493, par la victoire du *champion de Tombouctou*, Mohamed Touré ou Silla⁵, gouverneur de Hombori (Cissoko S. M., 1975, p.75). Ce fut le début de la dynastie des Askia qui règnent jusqu'en 1591. La morale et l'éthique y sont désormais calquées sur l'islam⁶. La contradiction majeure avec l'Empire du Mali et la dynastie des Sonni réside dans l'accentuation de la soumission aux règles de cette religion. L'appartenance ethnique et raciale avait moins d'importance, comparée à l'islamité. Son pouvoir économique est fondé sur le commerce transsaharien, notamment du sel et de l'or (Cissoko S. M., 1975). Il fut marqué par un regain d'intérêt pour l'éducation, notamment avec Askia Mohamed, suite à son pèlerinage.

La cour exerçait des fonctions politiques importantes. Un Conseil impérial restreint, le Soumma, assistait l'Askia dans la direction générale de l'Empire. La cour était aussi une école d'initiation à la vie politique. Les grands dignitaires ou leurs parents y avaient presque tous passé avant d'obtenir leurs postes.

Cissoko S. M. (1975 : 102)

⁴ Cette date nous renvoie d'ailleurs à la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

⁵ Selon Sékéné Mody Cissoko, une chose semble certaine, c'est l'origine Soninké du clan Touré ou Silla. Askia Mohamed est originaire du Fouta (Cissoko S. M., 1975, p.76 ; 99)

⁶ Askia Mohamed fit un pèlerinage à la Mecque (1496-1497) et se rendit ensuite en Terre Sainte où il s'acquitta de ses devoirs religieux et reçut du chérif de la Mecque le titre prestigieux de Khalife du Soudan et les insignes du nouveau pouvoir musulman.

La prééminence de l'éducation et de la science y a instauré une sagesse populaire qui entérine le respect et la considération de l'autrui. De bons rapports de voisinage et de complémentarité s'y sont tissés entre différentes entités ethniques et de couleur, jusqu'à son évacuation par les marocains le 12 avril 1591. L'histoire des trois grands empires nous montre que la question de différenciation territoriale se posait peu si nous comprenons que les différents empereurs tels que Kankou Moussa ou Askia Mohamed avaient de fortes considérations pour l'ensemble du territoire de leurs empires, en investissant non seulement dans le Manden, mais aussi à Tombouctou, Gao etc.

2.5 *Le Royaume bamanan de Ségou (1712-1861)*

État guerrier, l'organisation politique de Ségou ressemble beaucoup plus à la logique combative d'une armée (Bazin J., 1975). Cela est dû aux idéaux fondateurs du royaume, qui vivait un insoutenable rythme d'insécurité provoquée par la traite européenne des esclaves (Turco A. 2007). En effet, selon J. Bazin (1975), pour enlever les hommes destinés à la vente, on recourait au brigandage «*Tegereya*» qui régnait sous deux formes : «*jadɔya*» (en petit groupe) et «*soboli*» (organisé en *tɔn* ou grand groupe). Ces incessantes razzias faisaient de la sécurité une nécessité (Sidibé B., 2010). Seule une organisation politico-militaire pouvait y remédier. C'est ainsi que vers 1720, Biton Coulibaly et ses pairs fondent une association (*tɔn*) qui est devenu plus tard le Royaume Bamanan de Ségou. La royauté tourna autour des dynasties, toutes réputées pour des valeurs héroïques et honorables. Le royaume est majoritairement composé de Bamanan, une ethnie très célèbre en Afrique de l'Ouest. Au cœur des principes sociaux en vigueur se trouvaient la vertu et le respect de l'autorité. Le pouvoir y étant considéré comme un don de Dieu, même si le théisme n'était pas aussi développé, comparativement à son puiné et contemporain Empire théocratique du Macina.

La force de Ségou reposait sur une structuration sociopolitique complexe composée du roi, des «*Tɔnjɔn*» (soldats), des hommes libres et des «*ɲamakala*» (Turco A. 2007). À l'image de l'Empire du Mali, ces derniers étaient constitués, entre autres, de «*Numu*», de «*Jɛli*», de «*Funɛ*», de «*Woloso*», de «*Jɔn*», etc. Bien que l'islam y ait existé dès le crépuscule, la religion officielle était l'animisme, avec notamment, l'adoration des fétiches et forces protectrices du royaume. À l'instar des empires animistes du Ghana et du Mali, ces forces occultes y sommaient des comportements probes. À cet effet, nous diront que la morale musulmane ou chrétienne ne surgit pas ex nihilo au Mali. En plus de son organisation religieuse, le Royaume Bamanan de Ségou (Sauvageot S., 1965) était une société de parole au point où une instance y était dédiée, et confiée aux hommes de parole dont les «*Jɛli*». Le plus connu fut Tientiguiba Danté. La soumission à l'autorité, et l'équité des rois étaient au centre de l'éthique ségovienne. La réputation de chaque roi se mesurait à l'aune de sa bravoure, qui symbolisait son intelligence, sa probité (Turco A. 2007) et sa fidélité aux fétiches (il était fréquent de prêter serment sur les fétiches de Ségou). Cette situation a perduré pendant près de deux siècles. Le 10 mars 1861, El Hadj Oumar Tall



conquiert la ville, invite la population à se convertir à l'islam⁷. Dès lors, les valeurs morales traditionnelles ont été couronnées de l'islam, qui devient la religion dominante. Le 13 avril 1862, ce dernier part à la conquête de Tombouctou et confie Ségou à son fils Ahmadou qui devra se battre contre l'aristocratie bamanan. Le commandant Louis Archinard, conquérant du Soudan français, entre à Ségou le 6 avril 1890. C'est le début de la colonisation.

2.6 L'empire Peul du Macina (1818-1853/1862)

La force de l'empire théocratique de Macina réside dans son organisation politique et administrative. Appelé la Diina du Macina (Cissé B., 2011), l'organisation sociopolitique de cet empire est décrite par Amadou Hampaté Ba et Jacques Daget (1975). Constitué de musulmans Peul, Marka et Bozo autour d'Amadou Hammadi Boubou dit Cheikou Amadou après sa victoire sur les animistes. L'honneur et la vertu de ce dernier lui conduit à la création d'une démocratie inédite dont certaines dispositions continuent de peser sur les actes administratifs et juridiques qui gèrent les territoires, les principes de la transhumance, les relations intercommunautaires (Cissé B., 2011). Certains principes de la gestion des bourgoutières, du foncier [...], sont vieux de plusieurs siècles (*Idem.*). En effet, Cheikou Amadou refuse la gestion autocratique du pays et se fait entourer par des dignitaires. Selon Hampaté Ba et Darget, l'Empire peul du Macina avait ainsi à sa tête un conseil de deux marabouts aux flancs de l'empereur Cheikou Amadou qui prenait des décisions en collaboration avec un grand conseil composé de 40 membres, dont 38 siégeaient dans la salle aux sept portes plus les deux de la propre maison de Cheikou Amadou. La constitution de cet empire était basée sur un principe éthique et moral qui consistait pour chaque candidat, à avoir au moins 40 ans, être marié, pouvoir justifier d'une bonne culture et d'une vie irréprochable, pour être admis au sein du grand conseil. Pour eux, en cas de décès d'un grand conseiller, le remplaçant était choisi par Cheikou Amadou parmi 60 marabouts appelés « arbitres ». Les grands conseillers choisissaient ensuite un nouvel arbitre parmi les marabouts réputés de Hamdallay ou du pays. Le grand conseil était chargé de la direction du pays et avait la haute autorité sur tout. Mais le conseil privé de Cheikou Amadou pouvait demander et même exiger que le grand conseil révise une position prise. En cas de conflit entre les deux conseils, Cheikou Amadou faisait un Tirage au sort et désignait quarante marabouts parmi les soixante arbitres. La décision de ces quarante était souveraine. (Ba A H. et Daget J., 1975).

Les grands conseillers se répartirent en cinq commissions correspondant aux cinq régions suivantes : Diennéri, entre Niger et Bani ; Fakala-Kunaari, sur la rive droite du Bani et du Niger jusqu'à Konna au Nord et jusqu'au plateau rocheux à l'Est ; Hayre-Sini, arrière-pays du Fakala et du Kounari ; Macina, sur la rive gauche du Niger ; NaBBé-DuuDe, région au Nord du Lac Débo, jusqu'à Tombouctou. [...] Le grand conseil proposa de conserver cette répartition territoriale et de nommer à la tête de chacune de ces régions un amiiru militaire, assisté d'un conseil religieux, judiciaire et

⁷ A préciser qu'à Ségou, l'islam a précédé de loin l'arrivée d'El Hadj O. Tall, mais n'était pas aussi répandu.

technique. Les membres du conseil religieux et du conseil judiciaire avaient une certaine indépendance. Ils pouvaient le cas échéant en appeler au grand conseil de Hamdallay, présidé par Cheikou Amadou, contre l'amiiru militaire.

Ba A-H. et Darget J. (1975)

Cette forme d'organisation, surtout dans un contexte de croyance, constitue un système de pilotage social qui inculque aux citoyens, plus de vertu et d'honneur. Ainsi, dans le Macina, l'humilité et le respect de l'altérité est synonyme de sagesse. On assiste alors à une société exemptée de toute question raciale et ethnique, la valeur de l'homme résidant dans sa moralité, sa religiosité et connaissance. Selon Boubacar Cissé (2011) il est admis que la Diina a développé la culture scientifique, notamment à travers les études et écrits sur l'astrologie, l'hydrologie, l'agronomie... Le dialogue intercommunautaire, dirait-il, y a été fortement renforcé par le développement des rapports sociaux de réciprocité et d'échanges.

2.7 La manifestation de l'éthique et la morale chez les groupes ethniques du Mali : exemple de la société bamanan

Parler de l'éthique dans une société en omettant ses dimensions structurelles et dynamiques, n'est pas aisé. Les Bamanan constituent un groupe social aux caractéristiques diverses et variées. Les régions de Koulikoro, Ségou, le Nord de la région de Sikasso et l'Est de celle de Kayes constituent le foyer des Bamanan et sont présents presque un peu partout au Mali, voire dans la plupart des pays de la sous-région. Ils représenteraient plus de 35% de la population malienne. Leur diversité laisse voir des nuances. On parle ainsi des Bamanan de Ségou, de Kaarta, de Bélé Dougou, de Baninko, etc. Cependant, ils ont en commun plusieurs traits moraux. Nous allons nous focaliser sur les éléments auxquels la plupart d'entre eux s'identifient.

-Structure sociale et fonctionnement

La cosmogonie Bamanan s'articule selon un calendrier qui détermine les faits sociaux. Il s'agit de la répartition annuelle des activités (agricoles, pastorales, culturelles [...]) en fonction des « saisons », qui correspondent à la subdivision naturelle du temps en « *samijan* », « *kawule* », « *fo* », « *tilema* ». Le *samijan* ou saison pluvieuse est entièrement marqué par les travaux champêtres. La répartition sexuelle des tâches fait que les hommes s'occupent fondamentalement des travaux champêtres ; les femmes, les travaux ménagers. L'entraide entre les deux y est courante, surtout autour des travaux champêtres. Les autres saisons étant consacrées aux activités connexes et culturelles. L'espace y est soigneusement adapté aux besoins sociaux. C'est ainsi que le « *Siquida* » (communauté) se situe au cœur du quotidien des Bamanan. Il se structure en « *Gwa* » ménage ; « *Du* » (famille) ; « *Kabila* » (fraction) ; « *Dugu* » (Village). Cette notion de temps et d'espace structure l'individualité de la personne. En effet, l'individu en soi n'a pas de sens chez les Bamanan. Son statut et sa condition sociale dépendent de son origine familiale, de sa classe d'âge, de son âge, de son sexe... L'unité sociale et économique constitue le « *Gwa* », dans la mesure où la division sociale du travail est beaucoup plus fondée sur la



complémentarité au sein de la même unité de production et de consommation. Au sein de cette unité, il est recommandé de manger ensemble dans le même plat, synonyme de cohésion. Chaque « Gwa », est dirigé par un chef appelé le « Gwatigi ». Ce statut s'hérite selon l'ordre de primogéniture. Un ensemble de « Gwa » (ménage) forme le « Du » (famille). Une concession peut abriter plusieurs ménages « Gwa » plus ou moins autonomes, ayant un géniteur commun. Malgré leur indépendance économique, ces « Gwa » sont intégrés dans une seule famille « Du » qui est représenté par un seul chef de famille, généralement l'aîné. La famille est matérialisée par le « Bulon » (vestibule) qui constitue « l'entrée piéton » et la salle de réunions familiales. Il symbolise l'unité et la cohésion des membres. C'est une pièce généralement rectangulaire, comportant deux portes orientées dans un sens Nord-Sud. Il est sacré et représente le symbole de la grande famille. L'entrée du vestibule « Bulonda » (du « Bulon » : vestibule, et « da » : porte), est sacrée et fait parfois objet de lieu de culte. Dans la société traditionnelle orientée vers l'unité sociale, les membres de la grande famille partageant le même vestibule, gagent d'honorer le « Bulonda » à travers tous leurs actes. L'individu constitue à cet effet, l'image de sa famille. Un ensemble de familles constitue le « Dugu » (village). Les villages Bamanan ont cette particularité que tous les éléments y sont disposés de manière significative. L'extension du village, par exemple, sauf exception, s'oriente généralement vers l'orient, les autres côtés étant réservés à d'autres domaines d'utilités publiques ou sociales, dont les autels, les cimetières. Les villages sont généralement dotés de places publiques ou places de l'assemblée villageoise, où se déroule la palabre (démocratie villageoise). Celle-ci prône le respect de la gérontocratie et de la probité. Pierre Pradervand, anthropologue suisse, remarque que la tradition africaine de la palabre, est une forme fondamentalement démocratique de débat autour duquel on discute jusqu'à ce que le groupe trouve un consensus qui fasse l'unanimité. Pour lui, le consensus solidifie et unifie le groupe par le fait même que toutes les opinions ont eu le temps de s'exprimer (Vincent H. et Leonard M., 2011). Elle prend en compte l'aspect genre. Halimata Diarra (2011) dira que dans le milieu Bamanan, la femme peut attirer l'attention de son mari sur des situations conflictuelles et même lui prodiguer des conseils par rapport aux questions liées à la famille ou à la communauté, mais seulement dans l'intimité, pas en public. Pour elle, généralement, avant de prendre des décisions fermes, les hommes rentraient s'informer auprès de leurs épouses d'où le proverbe « la barbe dit le jour ce que la tresse lui suggère le soir » (Diarra H., 2011).

-La filiation, alliance et primogéniture

Comprendre le fonctionnement de la société passe aussi par l'étude du système de parenté. Le mariage est une pratique culturelle, précieuse chez les Bamanan. Il constitue la voie la plus rapide pour un lignage de se faire des alliés. Dans la plupart des sociétés traditionnelles en Afrique, le mariage représente plus une alliance entre deux parties qu'entre deux individus (Jasmine A. J., 1992). Même si la libéralisation des mœurs contribue à atténuer certaines pratiques traditionnelles, la question d'enfant naturel, face

à certaines questions sociales dont la succession, continue à mortifier. Ainsi, il était très rare pour les filles, de faire des enfants hors mariage. Par précaution celles-ci étaient fiancées, voire mariées à bas âge, et se forçaient à garder leur virginité, l'adultère étant formellement prohibé. Le respect de la filiation et de la primogéniture y est développé à telle enseigne que prononcer le prénom d'un supérieur généalogique, ou pour une femme d'apostropher son mari, constitue plus ou moins une indiscipline. Il existe à cet effet une série de nomenclature de majesté, dont les préfixes « Ba » (père), « Ma » (mère), « Bina » (tonton), « Tene » (tante), « NKoro » (grand frère) etc. sur le nom des supérieurs d'âge ou de filiation. Ces noms de politesse servent à conforter ces derniers. Aucun enfant, même étranger à la famille n'ose « apostropher » un supérieur sous son nom propre, sans ajouter ces formes de politesse sous peine de sanction.

Dans cette société le souci de cohésion sociale fait qu'il y a moins de différenciation sociale. L'enfant appartient à tout le monde. De surcroît, ses géniteurs s'effacent d'ailleurs face aux enjeux sociaux lui concernant, au profit des autres membres de la communauté et vice-versa. Ainsi, l'éducation d'un enfant est assurée par la communauté. Le respect de la primogéniture (la docilité des cadets envers les aînés) est synonyme d'une éducation réussie. L'oralité étant la source d'information disponible, le « Ladiriya » (sincérité) fait que la parole des aînés est qualifiée de sage. Si le privilège est accordé à la vieillesse aux dépens de la jeunesse, cette dernière s'attèle pour assurer la relève. A titre d'exemple, les Bamanan, même en marchant ensemble, respectent l'ordre de primogéniture. Les plus âgés se positionnent toujours respectivement devant les cadets, selon l'ordre d'ainesse. Il en est de même pour la parole lors des rencontres, ou de la distribution des biens et services, où l'ainé passe toujours en première position. La primogéniture n'est alors pas synonyme de dictature, et sert de méthode pour gérer la société. Elle est aussi plutôt altruiste qu'égoïste. En mangeant (dans le même plat) par exemple, en vertu de son droit d'ainesse, le doyen aborde le premier, le plat. Même s'il n'est pas rassasié, c'est lui qui s'écarte le premier au profit des plus jeunes (Théra Y., 2012). Chez les Bamanan le respect est réciproque et chacun a son tour de préséance. La décision de l'ainé est honorée dans la mesure où, ce faisant, le cadet prépare à son tour une aïnesse honorable. C'est une réciprocité. Aujourd'hui, cette primogéniture, avec l'administration moderne, se matérialise par la promotion des personnes âgées. La priorité aux personnes âgées initiée par la Caisse des Retraités du Mali en fait foi.

-Une communauté de gestion et gouvernance

Société jadis agraire, des dispositions sociales consensuelles sont prises dans les villages Bamanan afin d'endiguer les conflits liés à la protection des cultures. Ainsi, activité anthropologique, le labour des champs, notamment de proximité (facilement accessible aux animaux domestiques), entre par exemple, dans le cadre du social. En effet, c'est sur l'ordre des aînés, notamment le chef de village et selon des rites bien précis que l'on entame conjointement la culture de ces champs, sous la protection officielle de la communauté. On assiste alors au développement d'une conscience collective, où le sentiment de « nous » prime sur celui du « moi » ou d'égo. C'est du communautarisme.



Ceci se cultive à travers la gouvernance et la socialisation. En effet, le type de gouvernance chez les Bamanan est proche de la gérontocratie. La chefferie est généralement attribuée aux autochtones et à l'ainesse. La structuration sociale accorde un statut et un rôle à toutes les entités sociales, des « *hɔrɔn* » aux « *ɲamakala* », chacun disposant d'un espace et d'un moyen d'expression, doit honorer son rang. C'est une forme spéciale de démocratie. Chez les Bamanan, l'assistance mutuelle est totale. Les personnes infirmes et/ou vulnérables sont assistées par la communauté dans tous les domaines de la vie sociale. Par exemple, le droit de l'homme à avoir au moins un enfant, fait qu'un homme sexuellement impuissant est parfois doté d'une femme dont les devoirs conjugaux intimes sont confidentiellement confiés, en commun accord, à un tiers frère de sang. Les enfants issus de cette union sont légitimement rattachés au mari officiel qui se voit doter d'héritiers et de soutien. Cela n'est pas considéré comme adultère, l'adultère étant une construction sociale.

-Les croyances et la sécurité

Les Bamanan sont un peuple de croyance, d'où la prédominance des sociétés secrètes, indispensables à la survie de cette société. Elles permettent, à travers la croyance, de maintenir la cohésion sociale et la stabilité. Véritable moyen de coercition au service de la communauté, elles permettent de canaliser les femmes, les enfants, les hommes et les étrangers dans le sens de l'éthique en vigueur. Elles entrent dans le cadre des pratiques culturelles et occultes qui jalonnent l'éducation et la socialisation des enfants. C'est une véritable école où, à chaque génération, correspond une manifestation culturelle, une société initiatique et selon le genre. Nous avons à cet effet le « *Ntomo* », le « *Kɔmɔ* », le « *Do* », le « *Nama* », etc., chez les hommes, et le « *Jango* », le « *Marbayasa* », le « *ɲakuni* », etc., chez les femmes. Chacune de ces sociétés est pleine d'enseignements tenant en compte le niveau de socialisation. En plus des sociétés secrètes, les Bamanan sont largement ouverts à la divination. On en rencontre divers types, dont les mânes des ancêtres, les fétiches, la géomancie... La soumission à ces éléments culturels demande un certain nombre d'exigences qui constituent autant de règles morales et éthiques, dont la chasteté, la franchise, la fidélité, l'honnêteté, etc. L'initiation aux sociétés secrètes en dit long par rapport à l'éthique Bamanan. L'impétrant prête un serment qui constitue un engagement à respecter la déontologie, la protection sociale, le droit de l'homme et de la nature ; à abhorrer le « *faden to* » (adultère, vol...), etc. Bref, les sociétés secrètes entrent dans le cadre de la protection sociale et de l'éducation. Les délits ont, certes, toujours existé, mais à l'époque, des solutions appropriées de réprimande y ont aussi existé. Les sociétés initiatiques et les forces occultes constituaient le moyen de coercition au service de la gérontocratie Bamanan. Les principes consistent à ne pas offenser, malgré ses pouvoirs. La règle, consistait à ce qu'il faut avoir de la raison sur quelqu'un afin de pouvoir l'attaquer. Cette règle est prônée par la tradition parce que dans la société, il était communément admis que le coupable est toujours châtié par les forces occultes et surnaturelles. Le mensonge constitue ainsi, un sacrilège. Par conséquent, proscrit. Les fétiches permettaient de trancher les dilemmes. Il n'était pas facile pour le menteur de

juré sur les fétiches, sous prétexte d'être traqué et ou ruiné. C'est le principe d'humilité qui est intériorisé depuis la socialisation.

-La socialisation

La circoncision est un élément qui domine le processus de la socialisation. Elle concerne les jeunes garçons âgés d'environ 15 ans, sélectionnés par la société⁸. La tâche de circoncision est attribuée aux Numu (forgeron), considérés comme les maîtres du fer et principaux dépositaires de la tradition Bamanan. Ceux-ci en sont honorés dans la mesure où l'on dit volontiers : « malgré sa valeur, un garçon passe toujours sous le couteau d'un Numu pour être un homme ». Chez les Bamanan, la circoncision est une valeur partagée par toute la société. La forme d'injure la plus répandue et qui fait aussi malaise, consiste à traiter un individu de « bilakoro » (incirconcis). Les Bamanan trouvent anormale, la situation d'un adulte incirconcis. La circoncision fait partie des événements majeurs de la vie d'un homme. En effet, après le baptême, elle y est la deuxième cérémonie publique. La troisième étant le mariage (Ba A-H., 1992). Elle est sacrée et constitue une étape importante pour l'organisation sociale (Cazeneuve J. (1976). Les garçons circoncis à la même date deviennent ipso-facto, pour toute leur vie, des « condisciples » et « copains » sans considération d'âge, de hiérarchie, ou de statut social. Ils jouissent les uns vis-à-vis des autres, d'une liberté de comportement social (Ba A-H., 1992). La circoncision constitue un pacte sacré dans la mesure où, ce sont des gens qui se voient dans la nudité malgré sa sacralité chez les Bamanan. Aussi, existe-t-il entre eux un pacte de sang, dans la mesure où, ces garçons sont consécutivement circoncis avec le même matériel. Ils ont moins de pudeur les uns envers les autres et jouissent d'un système de plaisanterie réciproque qui les permet de s'insulter mutuellement en se traitant de « Bilakoro » (incirconcis). Ils constituent une promotion. La solennité des faits fait que des cérémoniels sont organisés à l'occasion de la circoncision des garçons. Les « cɛbalew » (nouveaux/jeunes hommes) sont internés chez un éducateur traditionnel « Zema » qui s'occupe de leur éducation jusqu'à la cicatrisation des plaies. Pendant cette période, ils apprennent les règles de la vie sociale et communautaire et développent des attitudes et comportements qui peuvent marquer leur vie d'adulte. Ils apprennent à se connaître et à s'accepter mutuellement. C'est une période transitoire qui inculque aux garçons, un pacte sacré de tolérance mutuelle et d'unité générationnelle. Si dans le langage professionnel, on dit communément que la promotion est sacrée, dans le cadre de la circoncision, il existe un pacte de sang qui se traduit par un serment. Dans cette société, le « bilakoro » (incirconcis) est toujours toléré dans ses actes, parce qu'il est considéré par la société comme mineur. Une fois circoncis, il devient majeur, par conséquent, responsable de ses actes, et entre dans le « collimateur » de la justice sociétale. Quant à l'excision, contrairement à la circoncision, elle n'est pas solennelle et, d'ailleurs, se passe en catimini. En termes d'éducation, il faudra noter que si l'intégrité était le principe du Bamanan, elle ne figure

⁸ De plus en plus, dans la société moderne, les enfants sont circoncis très tôt.



que partiellement dans les comportements d'aujourd'hui. L'éducation moderne frôle le psittacisme.

-La justice sociale et gestion de conflits

Chez les Bamanan, la justice revêt un caractère divin. Lors des intronisations, par exemple, il est intimé aux impétrants, d'être impartial et d'avoir une capacité d'écoute, notamment des deux parties en conflit, afin de pouvoir prévenir ou trancher les différends. Ce dernier prête ainsi serment en jurant sur les grands patrimoines que constituent les fétiches et les mânes des ancêtres. Ainsi, le jugement entre dans un cadre de croyance. Par conséquent, en tranchant un conflit, le Bamanan a ce sentiment d'être suivi par les forces surnaturelles qui, à leur tour, pourraient châtier un juge impartial à travers le « pama » (sanction surnaturelle). Somme toute, nous pouvons témoigner avec Fellous M. (1981) que le Bamanan, dans son milieu social, mise fortement sur l'esprit de communauté. L'homme selon les Bamanan, dira-t-il, est destiné à la vie communautaire. L'individu «achevé», «éduqué» est celui qui a acquis le «maaya/məgɔya» : le savoir-vivre, la sociabilité, la prise de conscience de soi par rapport à soi-même, aux frères, à la famille, à la collectivité; la maîtrise de soi et de ses émotions, la ténacité du caractère. Elle fait que l'individu se sent responsable pour toute sa société et qu'il se perçoit lui-même comme un miroir de la communauté. Dans la société Bamanan, l'épanouissement de la personnalité débouche sur l'identification au groupe. L'enfant et l'adolescent n'auront pas à assumer la tâche de se définir une identité : leurs valeurs sont celles du groupe, l'individu adhère, et ne peut qu'adhérer à ses rôles (Fellous M. (1981). Ainsi, dociles de caractère, dû au précepte « *Kana dusu bila hakili ηε* » (mettre la raison au-dessus de la passion), seule une accumulation massive de coups provocatrices peut les révolter. La patience et la maîtrise de soi y sont qualifiées de grandeur et de responsabilité. Ils sont accueillants de principe et respectent le droit des hôtes. À titre d'exemple le Bamanan cède son lit à l'étranger qui surgit, peu importe sa provenance et son origine ethnique. De même, le plat pour d'éventuel étrangers improvisé est quotidiennement réservé dans les familles. Tout porte à croire que nous avons affaire à une société qui a au centre de ses préoccupations, la « paix ». Ismaïla Samba Traoré, dans *Dialogue social et rencontres intercommunautaires au Mali* (2011, p.23), dira que lorsque l'on reçoit le voisin, le parent ou l'étranger, la formule consacrée en Bamanan/Malinké est : « *I sigui, an bè kun !* » « *An bè kun* », dira-t-il, signifie littéralement : nous pouvons nous entendre. Cette attitude trouve son fondement dans le passé. Ce passé glorieux a fait du Mali une terre riche en biens culturels inscrits notamment sur la liste de l'UNESCO comme patrimoine de l'humanité. Nous pouvons citer : Djenné (plus grande ville en terre au monde, inscrit en 1988) ; Tombouctou (ville mythique situé dans le Sahara au Nord, inscrit en 1988) ; les Falaises de Bandiagara (pays dogon : du patrimoine mixte c'est à dire culturel et naturel inscrit en 1989) ; Tombeau des Askia de Gao (inscrit en 2004) ; l'espace culturel du "*yaraal-degal*" (inscrit le 25 novembre 2005) ; le « *Sankémon* » ou pêche collective dans le Sanké (vieux de 622 ans en 2022) ; la "Réfection septennale du toit du "*Kababulon*" ou case sacrée de Kangaba.

À la lumière de ces réalités, nous pouvons dire que les maliens ne sont pas un peuple isolé. Ce sont un peuple d'échanges, de communication et de brassage culturel. Le «*hərɔŋa*» (probité, loyauté) est une valeur partagée dans toutes les sociétés historiques du Mali. Il va au-delà de la question de caste «*hərɔŋ/ɲamakala*», toute la population lui en est sujette. Comme idéal social, il recouvre la vertu, l'honneur, la pitié. L'Imam Mahmoud Dicko, (2011) dira que d'un point de vue doctrinaire, ici-bas et dans l'au-delà, les oulémas et les érudits recherchent la paix car «*Quiconque sauvera une vie sera considéré comme ayant sauvé la vie de l'humanité*» (Coran, 5/32). Selon lui, l'islam proclame clairement que toute l'humanité ne forme qu'une seule famille puisque tous les hommes ont été créés d'une seule âme, d'où le principe d'égalité et de respect mutuel car, dira-t-il, ni la race, ni la couleur, ni l'ethnie, ni le privilège (autre que la droiture) ne peuvent être des critères de valeur en islam.

Conclusion

Pour Alain Foka (RFI, Archives d'Afrique), «*Nul n'a le droit d'effacer une page de l'histoire d'un peuple, car un peuple sans histoire est un monde sans âme*». L'histoire du Mali telle que relatée, ressemble à un palimpseste. De la gloire, on assiste à une désolation généralisée. L'antidote de la crise multidimensionnelle se trouverait dans une revue critique du passé de la nation. Les fondements d'un Mali nouveau ou Malikura gagneraient à fédérer les points forts de la gouvernance dans le passé. Les travaux de Sékéné Mody Cissoko (1975) sur les grands empires ; d'Amadou Hampaté Ba (1975) sur la gouvernance dans le Delta Intérieur du Fleuve Niger ; de Youssouf Tata Cissé (2003) sur le Mandé; la lettre ouverte d'Amadou Hampaté Ba à la jeunesse (1985), etc. peuvent constituer de corpus pour une refondation à long termes. La parenté, la gouvernance, les alliances, les rangs sociaux, le Sinankoupa, etc. qui font le substrat de la société actuelle, ont été forgés le long des siècles. Il est judicieux d'interroger le fondement de ces dispositions. Un audit de l'histoire ancienne et récente du pays en est une nécessité. Le caractère innovateur de ce travail réside dans la synthèse des travaux réalisés sur la construction de l'histoire de la nation au service de la refondation de la nation Mali. Il s'agit d'un travail qui doit être approfondi pour affiner les voies et moyen ainsi dégagés.

Références bibliographiques

- Alexandre, P. (1963). Basil Davidson, L'Afrique avant les Blancs, *L'Homme*, (3)2 : 132
- Ba A-H. & Daget J. (1975). L'Empire peul du Macina. Paris, Nouvelles Editions Africaines
- BA, A-H. (1992). Amkoullé l'enfant peul. Paris, J'ai lu.
- BA, A-H. (1985). Lettre ouverte à la jeunesse du monde, ACCT.
- Balique, H. (2015). Tye Kèlè. La guerre des hommes. Paris. L'Harmattan.
- Bazin, J. (1975). Guerre et servitude à Ségou, Meillassoux C. (pub) *L'esclavage en Afrique précoloniale*, Paris : 135-181
- Cazeneuve, J. (1976), Dix grandes notions de la sociologie. Paris, Seuil
- Cissé ,B. (2011). Les valeurs héritées de la Diina, *Dialogue social et rencontres au Mali*. Actes du Symposium tenu à Bamako du 29 au 31 mars 2011, pp.15-19. Bamako, La Sahélienne



- Cissé, Y-T. (2003). *La Charte du Mandé et autres traditions du Mali*. Paris, Albin Michel
- Cissoko, S. M. (1975). *Tombouctou et l'Empire Songhay*. Dakar, Les Nouvelles Editions Africaines.
- Delafosse, M. (1912). *Haut-Sénégal-Niger. Première série : le pays, les peuples, l'histoire, les civilisations*, 3 volumes. Paris, Larose, 1912
- Diabaté, M. B. C. (2011). *Rôle des Niamakala dans la prévention et la résolution des conflits, Dialogue social et rencontres au Mali*. Actes du Symposium tenu à Bamako du 29 au 31 mars 2011, Bamako, La Sahélienne
- Diallo, B-S. (2015). *L'Empire du Wagadu, état de la question*. Bamako, La Sahélienne
- Diangitukwa, F. (2011). *Gouvernance, action publique et démocratie participative*. Saint-Légier, Monde Nouveau/Afrique Nouvelle, 1^{ère} édition
- Diarra, H. (2011). *Rôle des femmes dans la prévention, la gestion et la résolution des conflits au Mali, Dialogue social et rencontres au Mali*. Actes du Symposium tenu à Bamako du 29 au 31 mars 2011, Bamako, La Sahélienne
- Dicko, M. (2011). *Rôle des érudits dans la médiation sociale et communautaire, Dialogue social et rencontres au Mali*. Actes du Symposium tenu à Bamako du 29 au 31 mars 2011, Bamako, La Sahélienne
- Dieterlen, G. & Sylla D. (1992). *L'Empire du Ghana. Le Wagadou et les traditions de Yérééré*. Paris, Karthala-Arsan
- Fellous, M. (1981). *Socialisation de l'enfant bambara. Journal des africanistes*, tome 51 fascicule 1-2 : 214
- Hama B. (1968). *Histoire des Songhay*. Paris, Présence Africaine, chap. V
- Jasmine A. J. (1992). *Etude des accoucheuses traditionnelles senufo dans le système de santé au Mali*
- Ki Zerbo, J. (1976). *L'histoire de l'Afrique noire*. Paris. Hatier
- Sauvageot, S. (1965). *Contribution à l'histoire de royaume Bambara de Ségou (XVIIIe et XIXe s)*, Thèse d'Etat, Université Paris Sorbonne
- Sidibé A. (2008). *Le « Sanankouya », instrument de régulation sociale*, *Journal Les Echos*
- Sidibé B. (2010). *Les rois de Ségou*, Brico Films, CNCM-ORTM-Sarama Films.
- Simonis, F. (2015). *Les empires africains, des origines au XXe siècle*. *Cahiers d'Histoire. Revue d'histoire critique*, 128 : 71-86
- Thera, Y. (2012). *Mémoire d'un Sous-préfet. Bamako : Jamana*
- Touraine, A. (1969). *La société postindustrielle*. Paris, Denoël
- Traoré, A. (2021). *Citoyenneté des entreprises et responsabilité des individus au Mali : Quelle implication de l'institution familiale ?* Miron, Generis publishong
- Turco, A. (2007). *Sémantique de la violence : territoire, guerre et pouvoir en Afrique mandingue*, *Cahiers de géographie du Québec*
- Vincent, H. & Leonard, M. (2011). *Culture du dialogue, identités et passage des frontières*. Paris : éditions des Archives contemporaines